



COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2024

Présents : Denis GLAIZOL, Dominique COUTURIER, Philippe REGAL, Chantal REGAL, Keyne ANTOINE, Monique DESBOS, Christophe DESCHAMPS, Corine FAURE-BASSANO, Véronique MONTET, Joël GUILLOT, Florian MINODIER, Marc MORFIN.

Absents : Annie BUFFAT-CHAPELLE, Vincent CHANAL, Christiane CHANTIER

Absents excusés : Vincent CHANAL, Christiane CHANTIER

Secrétaire de séance : Corine FAURE-BASSANO

20h40 : Monsieur le Maire ouvre la séance en demandant au conseil municipal d'approuver le compte rendu de la séance du 19 avril 2024. Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

RAPPEL DE L'ORDRE DU JOUR

- Règlement intérieur des services périscolaires.
- Tarifs eau et assainissement 2025.
- Tarifs location salle polyvalente au 1^{er} janvier 2025.
- Participation aux fournitures scolaires année 2024/2025.
- Attribution des lots du marché public de la restauration de la tour médiévale.
- Revalorisation d'un loyer commercial et remise gracieuse de deux mois de loyer.
- Demande de subvention pour les travaux de rénovation énergétique auprès du SDE07.
- Attribution du logement au 105b rue Centrale.
- Régularisation de tracé de la voie communale dite « Chemin de l'Erelier » - Cession à l'Euro symbolique.
- Régularisation de tracé de la voie communale dite « Chemin de l'Erelier » - déclassement de la passerelle B n°2162 et échange.
- Questions diverses.



RÈGLEMENT INTÉRIEUR DES SERVICES PÉRISCOLAIRES

Monsieur le Maire fait lecture du règlement intérieur des services périscolaires et propose d'apporter la modification suivante : aucun enfant ne sera accepté à la garderie, si des factures antérieures de garderie restent impayées. En cas de difficultés financières, un rendez-vous peut être sollicité auprès du Maire.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

TARIFS EAU ET ASSAINISSEMENT 2025

Proposition des nouveaux tarifs :

- Abonnement compteur : 76 €
- Prix du m³ jusqu'à 300 m³ : 1,51 €
- Prix du m³ au-delà de 300 m³ : 1,75 €
- Abonnement assainissement 25 €
- Consommation 0,69 € / m³ consommé.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

TARIFS LOCATION SALLE POLYVALENTE AU 1^{ER} JANVIER 2025

Proposition des nouveaux tarifs :

Associations locales ou particuliers résidents à Empurany	
Assemblée générale	Gratuit
Lotos - Concours de belote - Manifestations à but non lucratif	265,00 €
Bals	320,00 €
Réunions de famille - Autres	290,00 €
Mariages	425,00 €
Associations ou particuliers non-résidents de la commune	
Lotos - Concours de belote - Manifestations à but non lucratif	425,00 €
Bals	580,00 €
Réunions de famille - Autres	475,00 €
Mariages	580,00 €
Associations cantonales organisant une manifestation à but non lucratif à laquelle participent des adhérents de la commune d'Empurany	350,00 €
CAUTION	500,00 €

Les nouveaux tarifs sont approuvés à l'unanimité.

PARTICIPATION AUX FOURNITURES SCOLAIRES ANNÉE 2024/2025.

La proposition est faite de passer de 43 € à 45 €

La proposition est acceptée à l'unanimité.



ATTRIBUTION DES LOTS DU MARCHÉ PUBLIC DE LA RESTAURATION DE LA TOUR MÉDIÉVALE

Monsieur le Maire présente l'attribution des différents lots :

- Lot démolitions / gros œuvre : entreprise SVEL à Bozas.
- Lot charpente – bois - couverture : entreprise BARD à Désaignes.
- Lot menuiserie bois : entreprise BARD à Désaignes.
- Lot métallerie : entreprise BOSC à Saint-Prix.
- Lot plâtrerie / peinture : entreprise MAZET à Annonay.

Les lots électricité / chauffage / ventilation n'ont pas reçu d'offre et sont à l'étude actuellement.

Le lot ébénisterie a été déclaré sans suite car les changements impliqués par les résultats du diagnostic d'archéologie préventive nous amènent à revoir la scénographie des espaces d'exposition. Le lot ébénisterie sera attribué à l'entreprise BARD lorsque la nouvelle scénographie et les meubles auront été revus.

Le conseil municipal approuve les choix effectués par monsieur le Maire à l'unanimité.

REVALORISATION D'UN LOYER COMMERCIAL ET REMISE GRACIEUSE DE DEUX MOIS DE LOYER

Le loyer commercial concerne le local occupé par John Lejeune, entreprise « La ronde des saveurs ». L'indice appliqué au loyer de base était de 115,79, son augmentation à 132 entraîne une hausse du loyer de 5,2% sur un an.

Il serait possible de réduire la hausse à 3,5%, comme ce local commercial est utilisé par une petite et moyenne entreprise, le loyer passerait ainsi à 491,90 €.

La proposition est acceptée à l'unanimité.

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE AUPRÈS DU SDE 07

Cette demande concerne l'installation d'un poêle à granules dans le logement situé rue Centrale. Un diagnostic de performance énergétique a été réalisé et nous avons reçu un premier devis de 4731,76 €. Un deuxième devis a été demandé. Cette installation peut être subventionnée à hauteur de 50%.

Le conseil municipal donne son accord de principe sous réserve de la réception du deuxième devis pour comparaison.

ATTRIBUTION DU LOGEMENT AU 105b RUE CENTRALE

Le conseil municipal approuve l'attribution à l'unanimité.



RÉGULARISATION DU TRACÉ DE LA VOIE COMMUNALE DITE CHEMIN DE L'ERELIER - CESSION À L'EURO SYMBOLIQUE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

RÉGULARISATION DU TRACÉ DE LA VOIE COMMUNALE DITE CHEMIN DE L'ERELIER - DÉCLASSEMENT DE LA PASSERELLE B2162 ET ÉCHANGE

Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Les goudronnages sont prévus aux lieux-dits suivants : chemin de Chabrandon, Bati Soulet, Lagier, Les Chapoutiers, pour un total de 34 872,50 €. L'équipe municipale se chargera de stabiliser les bas-côtés.
- Les travaux d'enfouissement au Pré du Verre sont terminés.
- Nous avons reçu un nouveau devis d'Eiffage pour l'encastrement d'un coffret électrique à la maison « ZBIC » pour un montant de 2188 € TTC.
- Nous avons reçu une demande d'emplacement pour un nouveau camion de pizzas qui pourrait démarrer en septembre, le jeudi soir.
- Elections européennes : rappel du planning et modifications.

TOUR DE TABLE

Corine :

- Le bulletin municipal est en cours d'impression, il devrait arriver la première semaine de juin.
- Présentation du contenu des expositions qui seront installées dans la tour médiévale.
- Des réunions sont prévues avec la commission d'art sacré et l'architecte du patrimoine les 5 et 6 juin.

Joel :

- Courrier reçu de la Chambre d'agriculture concernant la mise aux normes des retenues d'eau situées sur les cours d'eau sur le bassin du Doux (régulation des pompages).
- Courrier reçu concernant la déclaration des propriétaires qui possèdent plus de 4 hectares de forêts d'un seul tenant.



Florian :

- La cueillette des cerises a commencé mais il est nécessaire de faire un tri important car les fruits ont souffert des conditions météorologiques.
- La kermesse de l'Amicale laïque s'est bien passée.

Véronique : RAS

Christophe : RAS

Marc : RAS

Keyne : RAS

Philippe : RAS

Monique : les fleurs ont été plantées mais certaines ont souffert de la pluie et de la grêle. Les œillets d'Inde sont attaqués par des limaces. Une matinée est prévue pour nettoyer l'herbe dans le village.

Chantal : le concours des Maisons fleuries a été lancé mais nous n'avons reçu que deux candidatures pour l'instant.

Dominique : demande à Christophe s'il est désormais possible de fermer la boîte pour le blason.

Monsieur le Maire lève la séance à 23h38.

**La secrétaire de séance
Corine FAURE-BASSANO**



**Le Maire
Denis GLAIZOL**

